

Fédération Française d'Équitation

Saison Sportive 2024



HORSE-BALL



© Comm'on by Tiffou

Sommaire

Préambule	3
Coordonnées	3
Projet Sportif 2024	4
Renseignements	6
 Certificat sanitaire	
 Vaccinations	
Attribution des aides fédérales	7
Cadets	8
21 ans et moins	9
Séniors	10
Féminines	11

Préambule

La « Saison Sportive » est le document de référence qui définit le dispositif d'accompagnement des cavaliers de Haut Niveau.

La « Saison Sportive » s'inscrit dans le projet sportif de la Fédération Française d'Équitation. Elle traduit sa volonté de participer à la formation et à l'accompagnement des élites au travers de parcours balisés de compétitions internationales et de stages en vue de l'échéance de l'année.

Tout sportif ou sportive sélectionné(e) en vue de participer aux compétitions internationales en France et à l'étranger s'engage à respecter et à promouvoir la Charte du Sport de Haut Niveau annexée.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent document, il est fait application des règlements FFE en vigueur, et notamment, pour l'international, du chapitre VIII des Dispositions Générales des Compétitions

Coordonnées

Fédération Française d'Équitation

Service FFE Compétition
Parc Equestre Fédéral
La Colonie
41600 LAMOTTE BEUVRON

Directrice Technique Nationale

Sophie DUBOURG

Conseiller Technique National

Stéphane TARDIF

Sélectionneur National du Horse-Ball

Raphaël DUBOIS

FFE Compétition - Secrétariat du Horse-Ball

Cindy BONNEVILLE

☎ Tél. : 02.54.94.46.40

✉ E-mail : cindy.bonneville@ffe.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h-13h & 14h-18h

Projet sportif 2024

Bilan

Les résultats 2023 étaient très satisfaisants avec l'équipe de France de Horse Ball Féminine, Pro Elite, 21 ans et moins ainsi que les Cadets Champions d'Europe.

Objectifs

Bien que toujours au sommet mondial, la Fédération Française d'Équitation se doit de rester vigilante et de continuer à accompagner les équipes de France de Horse-ball. En 2024, l'objectif sportif est de remporter les Championnats d'Europe dans les catégories Cadets et 21 ans et moins. L'ensemble des équipes vont continuer à se former et à participer à des stages et tournois en vue d'être performantes aux championnats.

Accompagnement fédéral vers la performance

Afin d'atteindre l'ensemble de ces objectifs, la FFE met à disposition un staff technique d'encadrement compétent (sélectionneur, cadres techniques de la FFE, secrétariat...) qui observe les sportifs en compétition et effectue les sélections.

Des stages de regroupement préparatoires aux événements sont également proposés.

La formalisation de ces objectifs s'inscrit dans une politique de transparence et d'optimisation de la communication avec tous les acteurs du haut niveau : cavaliers, entraîneurs, propriétaires et entourage.

Les différentes aides présentées dans cette saison sportive qui matérialisent l'engagement de la FFE à vos côtés, sont mises en cohérence avec ces objectifs.

Nous souhaitons que cette démarche vous aide pour optimiser vos performances et continuer à progresser en 2024.

Excellente saison à tous !

Critères et modalités de sélection FFE

La sélection pour l'échéance sportive majeure de l'année se fonde sur les critères et modalités suivantes :

- L'adhésion aux programmes de stages et de compétition définis en concertation avec la FFE
- Les résultats sportifs et leur évolution au cours de la saison, appréciés au regard du niveau de compétition et de concurrence dans lesquels ils ont été réalisés
- L'état de forme et de santé du couple avéré au cours de la saison et/ou prévisible au moment de l'échéance majeure
- L'engagement du sportif et de son entourage et sa capacité à participer à la cohésion et à la dynamique de l'équipe de France

Ces critères sont interdépendants et non pondérés entre eux. Leur combinaison en vue de la sélection relève de l'expertise et des prérogatives de la FFE.

Les sélections pour l'échéance de l'année sont annoncées lors d'un échange oral, aux cavaliers non sélectionnés de la liste nominative puis aux cavaliers sélectionnés et enfin aux médias et au grand public, au plus tard le jour de la date de la clôture des engagements.

Renseignements

1) Certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre **Direction Départementale de la Protection des Populations** (DDPP) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire.

Depuis le 15 octobre 2021, les demandes de certificats sanitaires pour le transport de chevaux dans l'Union Européenne doivent être effectuées via le nouvel outil TRACES-NT.

Pour cela, vous devez créer un compte opérateur à partir de la page suivante

: <https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/login>

Ce compte doit être validé par votre DD(ETS)PP, veillez à bien anticiper cette démarche.

Depuis cette même date, l'accord France Benelux relatif aux échanges d'équidés ne s'applique plus. Ces déplacements sont donc soumis aux mêmes exigences que les autres pays européens.

Assurez-vous des conditions sanitaires requises spécifiques du pays de destination ou de transit auprès de votre DD(ETS)PP.

2) Vaccinations

Pour participer à une compétition internationale, les poneys et chevaux doivent être en règle avec la réglementation FEI :

<https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/biosecurity-movements/vaccinations>

Attribution des Aides Fédérales

Toute sélection ne donne pas obligatoirement droit au versement d'aides. Celles-ci restent soumises à validation de la Direction Technique Nationale.

Aides fédérales aux cavaliers

Les aides fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Équitation.

Ces aides fédérales sont versées aux **cavaliers sélectionnés** dans les concours et **convoqués** aux stages catégorisés dans le présent document. Des autorisations de participation peuvent être accordées pour d'autres concours en fonction des places disponibles, mais ne donnent droit à aucune prise en charge.

Procédure :

Une note de frais forfaitaire préétablie sur la base du barème fédéral parviendra au cavalier et devra être retournée signée dans un délai maximum de 2 mois à l'issue du stage ou de la compétition.

Barème des aides fédérales

Kilomètres calculés selon www.viamichelin.fr – itinéraire conseillé

Déplacements :

- Route : avec justificatif, depuis le domicile, jusqu'au lieu de stage ou de compétition.
0.40€/km par cheval.
- Avion, bateau et train : prise en charge exceptionnelle sur décision de la DTN et sur présentation de pièces justificatives originales. Remboursés dans la limite d'un montant 500 € par concours.

Hébergement et restauration : *en l'absence de prise en charge par le Comité d'Organisation ou par la FFE directement auprès du C.O., les aides fédérales sont attribuées sans justificatif de la manière suivante :*

A l'Étranger :

- Hébergement : **90 €** par journée de compétition/stage.
- Restauration : **40 €** par journée de compétition/stage.

En France :

- Hébergement : **60 €** par journée de compétition/stage.
- Restauration : **32 €** par journée de compétition/stage.

CADETS

<p>Stage de perfectionnement Lamotte-Beuvron <i>06 et 07 janvier</i></p>	<p>Prise en charge des installations et de l'encadrement Sur candidature</p>
<p>Stage de perfectionnement Lamotte-Beuvron <i>16 et 17 mars</i></p>	<p>Prise en charge des installations et de l'encadrement Sur convocation</p>
<p>Stage de préparation Cluny <i>08 et 09 juin</i></p>	<p>Sur convocation Cheval Frais de boxes (première litière) Cavalier Encadrement + Hébergement dans la structure réservée par la FFE</p>
<p>Stage de préparation Championnat d'Europe Cluny <i>13 et 14 juillet</i></p>	<p>Cheval Frais de boxes (première litière) : 1 cheval Transport au barème fédéral Cavalier Hébergement au barème fédéral dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème fédéral</p>
<p>Championnat d'Europe Ponte de Lima (Portugal) <i>06 au 11 août</i> Rendez-vous le : <i>31 juillet</i> Annonce de la sélection : <i>11 mai liste définitive</i></p>	<p>Cheval Frais de boxes (première litière) Transport au barème fédéral Cavalier Hébergement au barème fédéral dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème fédéral Engagement</p>

21 ANS ET MOINS

<p>Stage de perfectionnement Lamotte Beuvron <i>06 et 07 janvier</i></p>	<p>Prise en charge des installations et de l'encadrement Sur candidature</p>
<p>Stage de perfectionnement Lamotte-Beuvron <i>16 et 17 mars</i></p>	<p>Prise en charge des installations et de l'encadrement Sur convocation</p>
<p>Stage de préparation Cluny <i>08 et 09 juin</i></p>	<p>Sur convocation Cheval Frais de boxes (première litière) Cavalier Encadrement + Hébergement dans la structure réservée par la FFE</p>
<p>Stage de préparation Championnat d'Europe Cluny <i>13 et 14 juillet</i></p>	<p>Cheval Frais de boxes (première litière) : 1 cheval Transport au barème fédéral Cavalier Hébergement au barème fédéral dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème fédéral</p>
<p>Championnat d'Europe Ponte de Lima (Portugal) <i>06 au 11 août</i> Rendez-vous le : <i>31 juillet</i> Annonce de la sélection : <i>23 juin liste définitive</i></p>	<p>Cheval Frais de boxes (première litière) Transport au barème fédéral Cavalier Hébergement au barème fédéral dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème fédéral Engagement</p>

SENIORS MIXTES

<p>Stage de perfectionnement Lamotte Beuvron <i>16 et 17 mars</i></p>	<p>Prise en charge des installations et de l'encadrement Sur convocation</p>
<p>Stage de préparation perfectionnement Cluny <i>08 et 09 juin</i></p>	<p>Sur convocation Cheval Frais de boxes (première litière) Cavalier Encadrement + Hébergement dans la structure réservée par la FFE</p>
<p>Tournoi International PAU <i>24 au 27 octobre</i></p>	<p>Cheval Transport au barème fédéral Cavalier Hébergement, restauration, engagement et box pris en charge par l'organisateur</p>

FEMININES

<p>Stage de perfectionnement Lamotte Beuvron <i>16 et 17 mars</i></p>	<p>Prise en charge des installations et de l'encadrement Sur convocation</p>
--	--